

LES OBJECTIFS GENERAUX :

- Découvrir le secteur professionnel de l'entreprise
- Comprendre le lieu de stage dans sa globalité
- Découvrir quelques professions exercées à l'intérieur de l'entreprise
- Participer à des activités variées

**MAISON FAMILIALE RURALE
DE CRIQUETOT L'ESNEVAL**



**18, Route de Gonneville
76280 CRIQUETOT L'ESNEVAL
Tél : 02 35 27 22 92
Fax : 02 35 28 08 13**



GUIDE DU MAITRE DE STAGE

4^e de l'Enseignement Agricole

« Annexe pédagogique »

FORMATEUR RESPONSABLE

Wilfrid ACHENZA

L'élève que vous allez accueillir est inscrit en **4e de l'enseignement agricole** à rythme approprié selon le principe de l'**alternance** (semaines en milieu professionnel et semaines à l'école).

OBJECTIFS DE LA 4^{ème} de l'Enseignement Agricole

- Découvrir le milieu professionnel et ses métiers.
- Construire progressivement son projet d'orientation.
- Développer l'autonomie et la confiance en soi.
- Préparer au Diplôme National de Brevet.

ROLES DU MAITRE DE STAGE

- **Accueillir un jeune**
 - Lui faire découvrir son entreprise, grâce à un planning d'activités variées,
 - S'intéresser à son travail et à ses activités scolaires,
 - Rencontrer les parents du jeune.
- **Faire découvrir au jeune une entreprise et un métier**
 - Prendre le temps de répondre aux questions du jeune,
 - Favoriser le sens de l'observation, du travail bien fait,
 - Confier des responsabilités évolutives suivant ses aptitudes.
- **Etre partenaire de la Maison Familiale Rurale c'est :**
 - Être en dialogue avec les formateurs,
 - Compléter l'appréciation du carnet de liaison (outil utilisé pour l'orientation du jeune).

ORGANISATION DU STAGE ET CONVENTION

- **DUREE HEBDOMADAIRE**

28 HEURES PAR SEMAINE,

réparties du **LUNDI** au **SAMEDI**.

- **ASSURANCES**

Les accidents causés par l'élève ou survenus à l'élève en stage sont couverts par l'assurance souscrite par la MAISON FAMILIALE RURALE pour les périodes indiquées sur la convention de stage. Cette convention, en deux exemplaires (maître de stage, maison familiale), doit être signée avant l'arrivée du stagiaire.

Les accidents de travail devront être déclarés dans la journée pour être pris en charge par les assurances.

DEROULEMENT DU STAGE ET UTILISATION DU CARNET DE LIAISON

Au début de chaque période de stage, l'élève présente son carnet de liaison au maître de stage.

A partir de ses expériences, le jeune réalise des **travaux d'alternance**.

Au terme de chaque période en entreprise, **le maître de stage fait un bilan personnel et évalue le jeune par des appréciations** sur le carnet de liaison, ce qui permet d'observer la progression du jeune.